

RECRUTE

ANIMATEUR en Accueil de loisirs

Contrat apprentissage BPJEP ou CPJEPS loisirs tout public

Le service Enfance Jeunesse Intercommunal, gère 11 accueils de loisirs accueillant les enfants de 3 à 14 ans habitant les 32 communes du territoire. Les structures d'une capacité variant de 50 à 220 enfants sont ouvertes les mercredis et vacances scolaires.

Missions

La personne recrutée partagera son temps entre un Centre de Formation préparant un BPEPS ou CPJEPS LTP et un de nos accueil de loisirs intercommunal. L'agent pourra acquérir les connaissances dispensées en centre de formation et les mettre en pratique en accueil de loisirs afin de développer ses compétences professionnelles.

Sous la supervision du directeur de l'accueil de loisirs, l'animateur doit garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants et entretenir des relations avec les familles. Il participe à l'éveil des enfants par la mise en œuvre de projets d'animation et de démarches pédagogiques.

Activités et tâches principales du poste :

- Aménager des espaces en fonction des animations proposées et des besoins des enfants dans le respect des règles de sécurité.
- Participer à la vie quotidienne dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Être médiateur : gérer les conflits, garantir le respect des règles de vie, être à l'écoute des enfants tout en facilitant les échanges et le partage.
- Proposer, préparer, mettre en œuvre et réaliser les animations variées en lien avec les spécificités du public.
- Participer aux réunions d'équipe, apporter ses connaissances
- Partager les informations et rendre compte au directeur de toutes les situations particulières
- Entretien des bonnes relations avec les collègues, les partenaires et les usagers.
- Utiliser de façon pertinente le matériel, participer à l'inventaire et aux commandes.
- Participer au rangement et à l'entretien des locaux destinés à l'ALSH.

Profil

Compétences requises

S'intéresser au public enfant et de l'environnement d'accueil.

Apprendre les valeurs et les techniques de l'animation.

Comprendre la réglementation des accueils de loisirs et la mise en œuvre d'activités.

Connaitre les règles d'hygiène et alimentaire.

Savoir faire preuve d'initiatives.

Être autonome, réactif et savoir organiser son travail.

Avoir le sens du travail en équipe, rigueur et capacité d'adaptation.

Conditions de travail :

Temps de travail fixé sur le planning apprentissage. Présence sur la structure les mercredis et vacances, participation obligatoire aux préparations et réunions d'équipe.

CDD à temps complet d'une durée d'un à deux ans en fonction du diplôme préparé

Rémunération : Pourcentage du SMIC en fonction de l'âge et de l'année d'exécution du contrat

En formation, l'apprenti suivra assidûment les cours dispensés en présentiel.

Postes à pourvoir au 1^{er} septembre 2022

Adresser lettre de candidature et curriculum vitae par courriel à recrutement@cc-pierresdorees.com à l'attention de M. Le Président de la Communauté de Communes

.

Plus de renseignements auprès du service Enfance- Jeunesse : Béatrice DUCLOS 04 74 67 90 92 / 06 80 17 20 20 b.duclos@cc-pierresdorees.com